



Saint-Tite le 16 avril 2021

## **Séance extraordinaire du conseil – 19 avril 2021**

---

### **AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,

Par la présente, vous êtes convoqués, à la demande de Mme la mairesse Annie Pronovost, à une séance extraordinaire qui sera tenue le : lundi 19 avril 2021 à 18h00, par vidéoconférence.

**Les points suivants seront à l'ordre du jour :**

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 350, route 153;
4. Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 831-833, rue de la Montagne;
5. Adoption du second projet de règlement numéro 487-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 347-2014;
6. Adoption du règlement numéro 492-2021 modifiant le règlement de construction numéro 343-2014;
7. Adoption du second projet de règlement numéro 493-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 347-2014;

8. Adoption du règlement numéro 494-2021 modifiant le règlement numéro 345-2014 relatif à l'émission des permis et certificats;
9. Résolution appuyant le dépôt d'une demande d'aide financière dans le Fonds Région et Ruralité – Volet 2, pour l'acquisition d'une surfaceuse électrique neuve;
  - 9.1 Résolution déléguant à la MRC de Maskinongé le pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective;
  - 9.2 Résolution accordant à ASQ Consultants le mandat de gestion du regroupement régional d'assurance collective;
  - 9.3 Résolution accordant à la firme Stantec Experts-conseils Ltée le mandat de procéder à des études complémentaires pour la conception et pour l'approbation des travaux de réhabilitation du barrage du lac Éric, au coût de 21 740 \$ plus les taxes applicables;
  - 9.4 Résolution accordant à la firme Stantec Experts-conseils Ltée le mandat de réaliser les modifications nécessaires à la fusion des plans et devis des 3 lots de construction du projet d'eau potable en un seul, au coût de 10 925 \$ plus les taxes applicables;
10. Période de questions.
11. Levée de la séance.



Me Julie Marchand,  
Greffière